

dated February 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-4/98.

Mr. Lumley for Mr. Chrétien, laid upon the Table,—Reports of the Anti-Inflation Board to the Governor General in Council, reporting its reference to the Administrator under the Anti-Inflation Act of the agreement respecting (1) Millar and Brown Ltd., dated February 3, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/441X-1;

(2) Bendix Heavy Vehicle Systems, Ltd., dated February 2, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/441Y-1;

(3) Victoria Police Board, dated February 2, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/441Z-1; and

(4) Bonar and Bemis Limited, dated February 2, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/441A-2.

By unanimous consent, on motion of Mr. Jamieson, seconded by Mr. Lang, it was ordered,—That the Standing Committee on Broadcasting, Films and Assistance to the Arts be empowered to travel to Toronto, Ontario and Montreal, Quebec from February 13 to February 14, 1978 and February 20 to February 21, 1978 respectively for the purpose of studying operations at the Canadian Broadcasting Corporation and that the necessary supporting staff do accompany the Committee.

Mr. Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Fourth Report of the Clerk of Petitions, stating that he had examined the petition signed by Canadian Citizens residing in the Province of British Columbia, concerning the retention of moral law, presented by the honourable Member for Surrey—White Rock (Mr. Friesen) on Tuesday, February 7, 1978, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

The House resumed debate on the motion of Mr. Lang, seconded by Mr. Jamieson,—That Bill C-17, An Act to amend the Canadian National Railways Capital Revision Act and the Railway Act and to amend and repeal certain other statutes in consequence thereof, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Transport and Communications.

And debate continuing;

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65 (4) (b), membership of Committees was amended as follows:

objectifs à moyen terme—Février 1978». (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-4/98).

M. Lumley, au nom de M. Chrétien, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Rapports de la Commission de lutte contre l'inflation au Gouverneur en conseil, soumettant à l'examen du Directeur en vertu de la Loi anti-inflation l'entente concernant (1) la *Millar and Brown Ltd.*, en date du 3 février 1978. (Document parlementaire n° 303-1/441X-1);

(2) la *Bendix Heavy Vehicle Systems Ltd.* en date du 2 février 1978. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/441Y-1);

(3) la Commission de police de la ville de Victoria, en date du 2 février 1978. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/441Z-1); et

(4) la *Bonar and Bemis Limited*, en date du 2 février 1978. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/441A-2).

Du consentement unanime, sur motion de M. Jamieson, appuyé par M. Lang, il est ordonné,—Que le Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts soit autorisé à se rendre à Toronto (Ontario) et Montréal (Québec) les 13 et 14 février ainsi que les 20 et 21 février 1978 respectivement, afin d'y étudier les opérations de la société Radio-Canada et que le personnel de soutien nécessaire accompagne le Comité.

M. l'Orateur fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des citoyens canadiens, résidant dans la province de la Colombie-Britannique, ayant trait à la conservation de la primauté des principes moraux, présentée par l'honorable député de Surrey—White Rock (M. Friesen) le mardi 7 février 1978, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lang, appuyé par M. Jamieson,—Que le Bill C-17, Loi modifiant la Loi sur la révision du capital des chemins de fer nationaux du Canada et la Loi sur les chemins de fer et modifiant ou abrogeant en conséquence certaines autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des transports et des communications.

Le débat se poursuit;

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit: